

Commune de Rombas
Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2023

Délibération n° 2023/12/26

Date de la convocation : 8 décembre 2023	La séance débute à 18h00 et se termine à 20h10	Acte exécutoire à compter du : 15 décembre 2023	Affichée en Mairie le : 19 décembre 2023
---	--	---	--

Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 19

Étaient présent(e)s

M. FOURNIER
M. RISSER
Mme WAGNER
M. NOBILE
Mme MACAIGNE
M. MARRELLA
Mme MUHLMANN
M. DUMON

Mme KRAOUCHE
Mme KEUVREUX
Mme COLOMBEY
M. CHARO
M. BARBARAS
Mme DA ROCHA
M. DOLBEAU
Mme INTERRANTE

M. VILLA
Mme STEINBACH
M. IAFRATE arrivé à 18h35

Étaient absent(e)s avec procuration (10)

Mme OUTOMURO procuration à Mme WAGNER
M. SAUDRY procuration à M. RISSER
M. RUPPERT procuration à M. MARRELLA
Mme BENCI procuration à Mme MUHLMANN
Mme BALZER procuration à Mme KEUVREUX
M. IORFIDA procuration à Mme MACAIGNE

Mme MOLINA procuration à M. DOLBEAU
M. PELTIER procuration à M. IAFRATE
Mme GATTO procuration à Mme INTERRANTE
M. BEN-ARIF procuration à M. VILLA

Était absent(e)s excusé(e)s (0)

Secrétaire de séance : M. DOLBEAU

26. Mise en place du dispositif « petits déjeuners » dans la commune de Rombas

CONSIDERANT que la promotion de la santé à l'école s'appuie sur une démarche globale et positive permettant de favoriser le bien-être des élèves et que l'alimentation des élèves a une importance capitale pour le développement de leurs capacités d'apprentissage. Il importe de renforcer l'éducation à la nutrition dans le cadre d'un environnement instaurant un climat de confiance et de réussite pour tous les élèves et pour certains, de répondre à des difficultés liées à des inégalités sociales.

Le repas est un moment privilégié d'apprentissage et aide les enfants à acquérir les bonnes habitudes alimentaires.

La distribution des petits-déjeuners est assortie de projet d'éducation à l'alimentation. Le dispositif des petits-déjeuners n'est pas seulement une distribution qui répond à des critères nutritionnels, c'est un moment de partage et de convivialité, il contribue à l'éducation, à la citoyenneté et à la santé et permet d'articuler le développement des compétences disciplinaires et transversales des élèves.

Dans le cadre de ces moments ponctuels afin de découvrir des aliments et d'éveiller le goût des enfants, différentes dégustations sont possibles, notamment celles de fruits. Ainsi, dès leur plus jeune âge, les élèves apprennent à reconnaître, différencier et classer les aliments. Ils sont sensibilisés à la saisonnalité des aliments et à leurs origines géographiques et ils peuvent expérimenter leurs sens : saveurs, odeurs, textures, goût et plaisir, tout en apprenant les règles d'un bon comportement alimentaire sur la santé.

Ce dispositif doit participer également à la réduction des inégalités alimentaires et sociales notamment pour le premier repas de la journée, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** la mise en place du dispositif « petits déjeuners » à l'école ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou Madame Aude MUHLMANN, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires à signer, avec Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, agissant par délégation du recteur, la convention annexée à ce projet de délibération ainsi que les éventuels avenants liés à son évolution.

Pour extrait certifié conforme,
Rombas, le 15 décembre 2023

Le Maire

A blue circular official stamp of the Municipality of Rombas, Moselle, is placed over the signature of Lionel Fournier. The stamp contains the text 'MAIRIE DE ROMBAS' at the top and '(Moselle)' at the bottom. The signature is written in blue ink.

Lionel FOURNIER

Secrétaire de séance,

A blue ink signature of Jonathan Dolbeau is written over a blue horizontal line.

Jonathan DOLBEAU